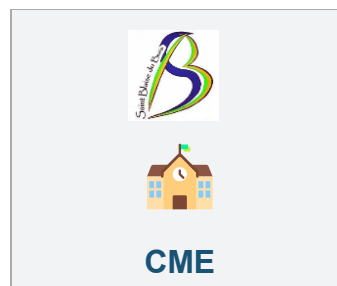


MAIRIE DE SAINT BLAISE DU BUIS

Conseil Municipal des Enfants
Année scolaire 2026/2027



AUTORISATION PARENTALE

Candidature au Conseil Municipal des Enfants

Ce document doit être complété et signé par le père, la mère ou le représentant légal de l'enfant, puis remis à la mairie ou à l'élu-e en charge du Conseil Municipal des Enfants, avec le dossier de candidature.

IDENTITÉ DE L'ENFANT

Nom de l'enfant _____	Prénom de l'enfant _____
Date de naissance _____	Classe <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> 6ème
École / Collège _____	

IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom et Prénom _____	Lien avec l'enfant <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur(trice)
Téléphone _____	Adresse e-mail _____

AUTORISATION ET ENGAGEMENTS

Je soussigné(e) _____, représentant(e) légal(e) de l'enfant prénommé(e) _____,

autorise mon enfant à se porter candidat(e) au Conseil Municipal des Enfants et déclare avoir pris connaissance des engagements liés à ce rôle :

- Participer aux réunions du Conseil Municipal des Enfants (pendant ou en dehors du temps scolaire)
- Se déplacer en mairie ou dans d'autres lieux pour les activités du conseil
- Représenter sa classe et sa commune avec sérieux et respect
- S'investir dans des projets tout au long de l'année scolaire
- Respecter les règles de fonctionnement du conseil

DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre du Conseil Municipal des Enfants, des photos ou vidéos peuvent être prises lors des réunions, événements ou sorties. Ces images peuvent être utilisées sur le site internet de la mairie, dans le journal municipal ou sur les réseaux sociaux officiels de la commune.

Concernant le droit à l'image de mon enfant, je :

- AUTORISE la mairie à utiliser les photos/vidéos de mon enfant à des fins de communication
- N'AUTORISE PAS l'utilisation des photos/vidéos de mon enfant

CONTACT EN CAS D'URGENCE

Nom et Prénom

Téléphone

SIGNATURE

Fait à _____ le _____

Signature du représentant légal

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)